Page 01_Mise en page 1 30/07/2022 18:26 Page 1



Belani évoque un rapport accablant

HUMAN RIGHTS WATCH DÉNONCE LES PRATIQUES DU MAKHZEN

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7353 - DIMANCHE 31 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLFC 2022

Les principales mesures

Page 3

SALAIRES ET ALLOCATION CHÔMAGE

TEBBOUNE ANNONCE UNE AUGMENTATION



Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a annoncé une prochaine hausse des salaires et de l'allocation chômage. L'engagement a été fait lors d'une entrevue accordée à la presse nationale qui sera diffusée ce dimanche dans la soirée. Des extraits de cette interview qui rentre dans le cadre des rencontres périodiques avec la presse nationale ont été diffusés sur la page Facebook de la présidence de la république.

Page 3

DOMICILIATIONS BANCAIRES AVEC L'ESPAGNE

Les raisons de la levée du gel

Page 2

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

UN CONCOURS EST PRÉVU EN DÉCEMBRE PROCHAIN

Page 4

DES TEMPÉRATURES RECORD DANS PLUSIEURS WILAYAS

La canicule sévit toujours

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 30/07/2022 18:01 Page 1

DOMICILIATIONS BANCAIRES AVEC L'ESPAGNE

LES RAISONS DE LA LEVÉE DU GEL

Après près d'un mois et demi de gel de toutes les opérations de commerce extérieur avec l'Espagne, l'Algérie revient sur sa décision. En lâchant du lest dans ses relations tendues avec ce voisin ibérique, l'Algérie semble maintenant donner des signes d'entente. La levée du gel a été, selon les échos, bien accueillie par les opérateurs économiques algériens et espagnols, notamment dans les entreprises qui entretiennent des rapports commerciaux étroits avec leurs clients des deux côtés. Un ouf de soulagement qui n'empêche pas les observateurs à s'interroger sur les raisons profondes de cette décision algérienne. Quelles sont donc les raisons de ce changement ?



Ce jeudi, dans une note adressée aux directeurs généraux des banques, l'Association Professionnelle des Banques et des Établissements Financiers (ABEF) a annoncé que «les mesures conservatoires cités en objet ne sont plus de mise» faisant référence ainsi mesures de «gel des domiciliations bancaires des opérations du Commerce Extérieur de produits et services de et vers l'Espagne» à partir du 28 Juillet 2022.

Le gel des domiciliations bancaires pour les opérations de commerce extérieures entre l'Algérie et l'Espagne appliqué depuis le 9 juin dernier a été donc totalement levé, mettant fin à des contraintes commerciales pour les opérateurs des deux pays qui ont duré près de deux mois. Soit au lendemain de la suspension du traité d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne signé en 2002.

"Additivement à notre envoi cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à l'issue de l'opération d'évaluation du dispositif objet de la présente, en concertation avec les acteurs concernés du commerce extérieur, les mesures conservatoires cités en objet ne sont plus de mise", a indiqué le délégué général de l'ABEF.

"Néanmoins, il demeure entendu que la domiciliation bancaire des opérations de commerce extérieur doit observer les dispositions et exigences prévues par la législation et réglementation en vigueur", rappelle l'ABEF.

Le gel des domiciliations bancaires a suscité, non seulement des inquiétudes au sein du patronat espagnol, mais aussi un remous dans les milieux économiques algériens y compris au sein des institutions de l'Etat dont les Douanes.

Cela d'autant que l'ambassade d'Algérie à Bruxelles a nié l'existence de mesures de gel des domiciliations bancaires entre Alger et Madrid. ''La prétendue mesure d'arrêt par le gouvernement des transactions courantes avec un partenaire européen n'existe en fait que dans l'esprit de ceux qui la revendiquent et de ceux qui se sont empressés de la stigmatiser «, a indiqué l'ambassade d'Algérie à Bruxelles.

De nombreux opérateurs avaient saisi les autorités notamment le ministère du commerce et les services des Douanes du blocage de leurs marchandises en provenance d'Espagne réceptionnées ou expédiées avant le 9 juin dernier date de l'entrée en vigueur de la note de l'ABEF. Cela d'autant que de nombreux opérateurs avaient effectué des commandes entre trois et six mois avant le gel des domiciliations.

Cette situation a provoqué notamment une confusion au sein même des services des Douanes algériennes qui ont trouvé des difficultés à appliquer cette décision car ils n'avaient pas reçu les modalités de son application.

Dans une correspondance adressée le 16 juillet 2022, la direction régionale des douanes d'Alger-Port, a fait part au directeur général des Douanes, «des difficultés rencontrées quant à l'interprétation et l'application de la décision du ministère des Finances, se rapportant à la décision de suspension immédiate du traité d'amitié et de coopération avec l'Espagne». L'ABEF s'est retrouvée contrainte d'adresser une note le 23 juillet aux banques pour lever le gel sur les transactions antérieures au 9 juin dernier avant de décider de mettre fin totalement à ce blocage qui aura duré plus d'un mois.

Cependant, il faut savoir que le gel des importations a beaucoup plus touché les entreprises espagnoles qui sont situées dans des régions et provinces connues pour leur opposition politique contre le gouvernement et le parti du Premier ministre socialiste Pedro Sanchez. Ces centaines d'entreprises ont tissé depuis des décennies des rapports de commerce très étroits avec des sociétés algériennes exerçant dans des secteurs du cosmétique, de la céramique, des matériaux divers de décoration, du plastique, des accessoires et des pièces de rechange automobile, dans l'agroalimentaire, etc. De plus, il est notoire que la majorité de ces entreprises espagnoles étaient connues pour leurs actions de solidarité à chaque fois lorsqu'elles sont sollicitées par des associations caritatives locales de soutien et d'aide aux pauvres, aux populations réfugiées et aux peuples opprimées, comme le peuple sahraoui et palestinien. Ces entreprises espagnoles situées, de surcroît dans des provinces hostiles à la politique du gouvernement de Sanchez, ont toujours répondues présents aux moindres sollicitations, notamment dans le chapitre des dons en nature et en espèce.

Il est clair aussi que les autorités algériennes ont certainement entendu et écouté les doléances des opérateurs algériens qui connaissent parfaitement le terrain, la situation et les contraintes qu'ils subissent suite au gel des domiciliations bancaires avec l'Espagne. Il est bien entendu que les patrons algériens, tout comme leurs homologues espagnols, sont satisfaits de cette décision, qui est déjà qualifiée de geste majeur et de grande importance.

S. O. Brahim

Madrid souhaite des relations «d'amitié» et de «respect mutuel» avec l'Algérie

AU LENDEMAIN de la décision de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (ABEF) de lever le gel des domiciliations bancaires avec l'Espagne, les autorités madrilènes ont plaidé en faveur des relations avec l'Algérie empreintes d'amitié et de respect mutuel.

Selon l'Agence de presse espagnole "EFE Noticias", le ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel Albares a déclaré vendredi soir, que Madrid souhaite que "les relations avec l'Algérie soient exactement les mêmes qu'avec tous les pays voisins et qu'elles soient basées sur 'l'amitié', 'l'avantage' et 'le respect mutuel', 'l'égalité souveraine' et 'la non-ingérence' dans les affaires intérieures".

Une réaction qui survient quelques heures après la décision des autorités algériennes portant la levée du gel des opérations du Commerce extérieur de et vers l'Espagne.

Albares a indiqué que son pays aspire à des relations normales avec l'Algérie comme c'est le cas avec tous les pays voisins.

A l'issue d'une réunion qu'il a eue avec la ministre de la Politique territoriale et les responsables des communautés autonomes pour préparer la présidence espagnole de l'UE au deuxième semestre 2023, Albares a déclaré avoir pris note de la normalisation des relations commerciales entre l'Algérie et l'Espagne, ajoutant "nous souhaitons que cela se traduit le terrain", a ajouté l'agence espagnole.

Cependant, il faut savoir que le gel des importations a beaucoup plus touché les entreprises espagnoles qui sont situées dans des régions et provinces connues pour leur opposition politique contre les actions du gouvernement et le parti du Premier ministre socialiste Pedro Sanchez. Ces centaines d'entreprises ont tissé depuis des décennies des rapports de commerce très étroits avec des sociétés algériennes exerçant dans des secteurs du cosmétique, du céramique, des matériaux divers de décoration, du plastique, des accessoires et des pièces de rechange automobile, dans l'agroalimentaire, etc.

Pour rappel, l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (ABEF) a adressé, ce jeudi 28 juillet 2022, une correspondance aux directeurs généraux des établissements bancaires dans laquelle elle a annoncé que "les mesures conservatoires citées en objet ne sont plus de mise" faisant référence ainsi aux mesures de "gel des domiciliations bancaires des opérations du Commerce Extérieur de produits et services de et vers l'Espagne", décidé le 9 juin dernier.

Il faut également noter que le Congrès des députés espagnols a adopté en juin dernier un projet de motion non contraignante demandant au gouvernement de Madrid le rétablissement d'une relation amicale avec l'Algérie. Ce projet de motion a été voté lors d'une séance plénière par 193 voix pour, 110 contre et quatre abstentions.

Mohamed Kouini

Page 03_Mise en page 1 30/07/2022 18:12 Page 1

LORS D'UNE ENTREVUE ACCORDÉE À LA PRESSE NATIONALE

Tebboune annonce une nouvelle augmentation des salaires

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a annoncé une prochaine hausse des salaires et de l'allocation chômage. L'engagement a été fait lors d'une entrevue accordée à la presse nationale qui sera diffusée ce dimanche dans la soirée. Des extraits de cette interview qui rentre dans le cadre des rencontres périodiques avec la presse nationale ont été diffusés sur la page Facebook de la présidence de la République.

Selon ces extraits, le chef de l'Etat a évoqué nombre de questions, notamment celles ayant trait à l'augmentation des salaires, de l'allocation chômage, l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, le prochain remaniement ministériel, le dossier de l'industrie automobile, l'introduction de l'anglais dans l'enseignement primaire en Algérie et autres questions nationales, régionales et internationales.

Sur la hausse des salaires et des allocations de chômage, le Président Tebboune a expliqué que cette décision est engagée à la lumière de l'amélioration des indicateurs économiques du pays.

«Du moment qu'il y a des revenus supplémentaires cette année, je m'engage à augmenter les salaires et l'allocation chômage», a-t-il déclaré.

La récente décision annoncée par le ministère de l'éducation nationale d'introduire la langue anglaise à partir de l'enseignement primaire a été abordée lors de cette sortie médiatique du Président de la république. «Le français est un butin de guerre mais la langue universelle c'est l'anglais. On va l'introduire dès le primaire dès l'année prochaine», a-t-il répondu au journaliste qui l'interrogeait sur le sujet.



Le Président a été questionné aussi sur l'action gouvernementale et sur un éventuel remaniement.

«Il y aura un remaniement gouvernemental. C'est ordinaire dans n'importe gouvernement dans le monde de procéder à des remaniements à chaque fois c'est nécessaire», a-t-il souligné.

Abordant les dossiers de la coopération et des relations internationales, le Président Tebboune a mis en exergue les excellents rapports avec l'Italie. Il a expliqué que «nous irons vers la coproduction avec nos partenaires italiens. Ils sont prêts à coproduire avec nous dans les domaines de mécanique, de l'automobile, de l'industrie navale…», a-t-il révélé.

Concernant le sommet de la Ligue arabe programmé en Algérie le 1er et 2 novembre prochain, le Président Tebboune a mis en avant «la crédibilité nécessaire dont dispose l'Algérie pour rassembler les pays arabes».

Mohamed Kouini

BELANI ÉVOQUE UN RAPPORT ACCABLANT

Human Rights Watch dénonce les pratiques du Makhzen

L'ORGANISATION Human Rights Watch a indiqué dans un rapport publié ce jeudi que «le pouvoir marocain écrase toute opposition» en employant une méthodologie pour «museler les voix critiques» et «effrayer tous les détracteurs potentiels de l'Etat».

Le modus operandi est bien établi et systématique. Le pouvoir marocain «écrase toute opposition» à travers l'application méthodique d'un «véritable manuel» de «techniques indirectes et sournoises» tout en s'efforçant de préserver son image de «pays modéré et respectueux des droits», détaille l'organisation Human Rights Watch (HRW) dans un rapport, publié ce jeudi 28 juillet.

L'enquête, fondée sur des entretiens avec près de 90 personnes et l'analyse de douze procès impliquant huit journalistes ou intellectuels, est la première recherche d'envergure sur la méthodologie employée par le régime de Rabat ces dix dernières années pour «museler les voix critiques» et «effrayer tous les détracteurs potentiels de l'Etat».

Derrière les dossiers apparemment épars des journalistes Omar Radi, Hicham Mansouri, Soulaimane Raissouni, Hajar Raissouni et Taoufik Bouachrine, des militants des droits de l'homme Maati Monjib et Fouad Abdelmoumni ou de l'avocat Mohammed Ziane, les mêmes procédés de surveillance policière, d'intimidation médiatique et de harcèlement judiciaire sont a l'œuvre, décrypte le rapport intitulé «"D'une manière ou d'une autre, ils t'auront": manuel des techniques de répression au Maroc». Cette «série de techniques (…) employées en combinaison forme un écosystème de répression», résume le rapport de HRW.

Selon le rapport de 143 pages de l'ONG tristement intitulé, «+D'une manière ou d'une autre, ils t'auront+ : Manuel des techniques de répression au Maroc», entre autres techniques auxquelles recourent les services du régime du Makhzen, figurent notamment «des procès inéquitables soldés par de longues peines de prison pour des accusations criminelles sans rapport avec le travail ou les positions politiques des individus ciblés, des campagnes de harcèlement et de diffamation dans des médias alignés sur l'Etat, le ciblage de membres des familles des opposants, mise sous surveillance vidéo et numérique, intimidations physiques et d'agressions».

L'ONG a précisé, dans son rapport, qu'elle a documenté pour les besoins de son enquête «la répression multiforme de huit personnes et deux institutions médiatiques, impliquant 12 procès et le ciblage de multiples individus connexes qui ont nécessité des entretiens avec 89 personnes à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, dont des personnes victimes de harcèlement policier ou judiciaire, des membres de leurs familles et des amis proches, des défenseurs des droits humains, des activistes sociaux et politiques, des avocats, des journalistes et des témoins de procès».

Rappelant que HRW a documenté des dizaines de condamnations de journalistes et d'activistes pour des accusations liées à leurs positions publiques depuis 1999, le rapport a fait remarquer que «les autorités ont développé une approche différente pour les opposants connus, les poursuivant pour des crimes sans rapport avec leurs positions publiques tels que le blanchiment d'argent, l'espionnage, le viol et les agressions sexuelles, et même la traite d'êtres humains».

Selon le rapport, «les techniques documentées par Human Rights Watch violent les obligations internationales du Maroc en matière de droits humains, notamment le droit à la vie privée, le droit à la liberté d'expression et d'association, ainsi que le droit à une procédure régulière et à un procès équitable pour les personnes accusées de crimes», a conclu Lama Fakih, directrice de HRW pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

En réaction à ce rapport, l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani a indiqué que le pouvoir marocain écrase toute opposition» en employant une méthodologie pour «museler les voix critiques et effrayer tous les détracteurs potentiels de l'Etat.

Belani a qualifié ledit rapport d'accablant du moment où il met a nu le visage hideux du système sauvagement répressif du Makhzen.

Pour le diplomate algérien, «Aux yeux du monde, le Maroc et son écosystème répressif - secondé par certains médias spécialisés dans le harcèlement, l'invective et la diffamation- est clairement mis à l'index et il est sommé de respecter ses obligations internationales en matière de droits humains».

Belani a martelé : «Encore une fois, le vernis prétendument démocratique d'un système moyenâgeux et les plaidoyers factices et mensongers développés par le CNDH et ses démembrements régionaux (notamment dans le territoire occupé du Sahara Occidental) ont volé en éclats».

Mohamed K.

PLFC 2022

Les principales mesures

AUCUNE nouvelle taxe n'est instaurée dans le PLFC 2022 qui prévoit une augmentation des recettes fiscales et l'engagement de nouvelles dépenses à la faveur de l'amélioration des ressources financières du pays. Le PLFC 2022 prévoit une augmentation des recettes fiscales de l'Etat d'une valeur de 1 000 milliards de dinars (6,7 milliards de dollars), durant l'exercice en cours, pour atteindre 7 000 milliards de dinars (47,78 milliards de dollars) contre 5 683 milliards de dinars (38,79 milliards de dollars) dans la loi de finances 2022. La fiscalité pétrolière s'est approchée de la valeur de la fiscalité ordinaire avec une prévision de 3 788 milliards de dinars dans LFC 2022 (25,87 milliards de dollars) contre 3 211 milliards de dinars (21,92 milliards de dollars) pour la fiscalité pétrolière. Une amélioration de la fiscalité pétrolière était en effet attendue.

Ce qui doit améliorer les recettes budgétaires globales et, par conséquent, réduire le déficit budgétaire initial prévu dans le cadre de la loi de finances primaire, qui avait prévu un déficit important. Sur le volet dépenses, de nouvelles dépenses vont être engagées dans le cadre du PLFC. On prévoit des dépenses de l'ordre de 73 milliards de dollars contre 67 milliards de dollars dans la loi de finances 2022. Les ressources financières du pays en 2021 ne permettaient pas, rappelons-le, d'engager certaines dépenses, lesquelles vont être engagées dans le cadre de la LFC, compte tenu de l'amélioration de la situation financière du pays, à la faveur de l'amélioration de la fiscalité pétrolière, conséquence de la hausse des prix du pétrole et du gaz sur le marché international.

Le budget de fonctionnement devrait atteindre 52 milliards de dollars à la fin de l'année en cours (7 697 milliards de dinars) contre 43 milliards de dollars (6 311 milliards de dinars) prévus dans la loi de finances 2022. Le budget d'équipement, sera quant à lui de plus de 20 milliards de dollars (3 000 milliards en dinars).

Pour ce qui est des taxes et impôts, aucune nouvelle taxe n'est introduite dans le PLFC, qui prévoit aussi un allégement des impositions existantes. Soulagement pour les acteurs du numérique qui se sont plaints des mesures adoptés dans la LF 2022, qui ont causé une flambée des prix du matériel informatique. Pour juguler la hausse des prix de ces produits il est prévu la suppression de la taxe à la consommation et la réduction de l'imposition douanière sur l'importation du matériel informatique destiné à l'exercice d'une activité professionnelle. Le paiement électronique devrait quant à lui généralisé en 2023, d'autant que le 31 décembre 2023, est le nouveau délai fixé aux commerçants pour se doter de terminaux de paiement électronique (TPE), conformément à l'article 26 du PLFC 2022.

Une nouvelle disposition est par ailleurs introduite dans le PLFC pour donner un nouveau souffle au secteur boursier. Il s'agit de la possibilité de transformer les créances détenues par les banques sur les entreprises en titres négociables. «L'objectif recherché de la transformation de la dette des entreprises par la technique de titrisation est la densification du marché financier et sa constitution en levier important de mobilisation des ressources pour le financement de l'économie».

Lilia Ait Akli

Page 04_Mise en page 1 31/07/2022 15:32 Page 1

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

UN CONCOURS EST PRÉVU EN DÉCEMBRE PROCHAIN

Afin de couvrir le déficit en matière d'enseignants, le ministère de l'Education nationale devrait organiser, au mois de décembre, un concours de recrutement d'enseignants pour les trois cycles d'enseignement, et ce sur la base de diplômes.



L'annonce a été faite par le président de l'Organisation nationale des professeurs de l'éducation, Boudjemâa Chihoub. Sur sa page Facebook, le syndicaliste a précisé qu'à l'issue d'une rencontre bilatérale qui a eu lieu en février dernier avec le ministre de l'Education, Abdelhakim Belabed, ce dernier a annoncé l'organisation d'un concours de recrutement externe, sans pour autant livrer plus de détails. Pour sa part, le chef de cabinet du ministère de l'Education avait récemment révélé qu'un concours de recrutement d'enseignants devrait avoir lieu avant la fin de l'année en cours.

Pour pallier le déficit d'enseignants dans les écoles, des syndicats ont proposé d'intégrer les enseignants contractuels, dont le nombre avoisine les 18 000 enseignants. La Coordination des enseignants contractuels a, en effet, réclamé l'intégration directe dans les postes vacants sans passer par un concours de recrutement alors que le ministère a écarté toute possibilité de recrutement direct des enseignants contractuels ou remplaçants à des postes permanents sans le passage par un concours.

Par ailleurs, le représentant de l'Organisation algérienne des enseignants de l'éducation a évoqué les examens de promotion des enseignants, indiquant qu'ils auront lieu au cours du premier trimestre de l'année prochaine. D'autre part, il a annoncé l'intégration de 35 000 surveillants dans les écoles primaires à ce jour, en plus d'enregistrer les dossiers de 22 000 autres auprès de la fonction publique, car étant envoyés dans différentes écoles à travers le pays. Ils entreront en fonction immédiatement après la décision de la commission du statut particulier, avant le 30 octobre, qui précisera également les tâches des professeurs.

Pour sa part, Messaoud Boudiba, le secrétaire national chargé de l'information et de la communication au sein du Conseil national autonome du personnel de l'enseignement pour le secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), avait indiqué que son syndicat avait appelé le ministère de l'Education nationale à revenir au système des concours sur la base des diplômes, programmé l'été dernier avant d'être annulé. Il a tenu à souligner que l'ouverture d'un nouveau concours de recrutement est devenue incontournable pour pourvoir les postes vacants et éviter ainsi la surcharge des classes, attendue au cours de la prochaine rentrée scolaire dans le cas où un retour au système scolaire normal serait décidé. Il a également appelé à maintenir le système de groupes sans que le nombre d'élèves dans chaque groupe ne dépasse 30 élèves mais aussi à travailler à l'étude préalable des besoins du secteur en matière de postes financiers.

Il convient de rappeler que depuis la propagation du coronavirus, le département de Belabed a procédé au gel de tous les concours. Toutefois, la tutelle a eu recours, exceptionnellement et à deux reprises, aux listes d'attente du concours de 2017/2018, grâce à l'autorisation exceptionnelle de la direction générale de la fonction publique. Cependant, il est impossible de prolonger l'exploitation des listes de réserve pour le recrutement cette année.

Lynda Louifi

ELLE A DÉCROCHÉ DEUX BACCALAURÉATS EN UNE ANNÉE

Portrait d'une brillante bachelière

ELLE ne croit qu'en la réussite. Avec un parcours sans faute depuis le cycle primaire, elle a réussi à décrocher deux bac en une année. La volonté d'aller toujours plus loin, la persévérance et la rage de réussir l'ont conduite à l'excellence. Panser les blessures de l'humanité est une vocation pour elle, raison pour laquelle elle a opté pour des études supérieures en médecine.

Elle, c'est Lyna Chikh. A 17 ans, elle voit déjà loin. Depuis sa première année primaire, elle a su grimper les années et paliers de l'école discrètement. Pour sa dernière année au lycée, elle a placé la barre très haut. Préparer deux baccalauréats la même année, avec deux programmes différents. Défi relevé. Elle les a décrochés haut la main avec mention Très bien. 16 et 17,99/20, respectivement pour le bac français et le bac algérien. Comment cela est-il possible ? Pour Lyna, impossible n'est pas français pour de vrai. Et c'est pour remédier au manque dans la formation proposée à l'école qu'elle a fait le choix de préparer un bac sous un autre programme en parallèle. Une manière de consolider ses connaissances. Cela est réalisable pour Lyna «si on veut aller plus loin et élargir ses horizons». La rigueur est le maître mot de cette nouvelle «double» bachelière. De nature organisée, la bonne répartition du temps l'a davantage aidée. Son temps était en effet plus ou moins réparti équitablement pour les deux bacs. Les matières essentielles occupaient naturellement une bonne partie de son temps, avec des programmes similaires, globalement. Les matières secondaires ne l'étaient pas pour autant pour elle. La jeune bachelière leur consacrait du temps séparément, sachant que le programme est différent. La disponibilité des cours en ligne et les orientations de ses camarades ont aussi aidé Lyna, qui suivait son propre rythme pour parvenir à joindre les deux bouts. La langue n'a pas du tout posé problème pour cette future étudiante qui est à l'aise aussi bien en langue arabe qu'en langue française. Les obstacles n'ont pas manqué sur le parcours de Lyna, laquelle a su ignorer l'énorme charge de travail et la pression. La brillante élève compte persévérer davantage. Disant que panser les blessures de l'humanité était pour elle une vocation depuis son enfance, aujourd'hui, elle veut atteindre cet objectif.

Elle a opté pour les études en médecine à l'université. Un choix qui s'explique surtout par la passion pour un «chef-d'œuvre qu'est le corps humain, pour les sciences et pour la santé».

Et c'est sur l'autre rive de la Méditerranée, en France, que Lyna, qui habite à Douaouda, dans la wilaya de Tipaza, a choisi de faire ce cursus long d'études. Un pays où l'intégration des Algériens est plus facile et surtout près des siens. Déjà informée sur le déroulement des études en médecine dans ce pays hôte, Lyna, qui a pour l'instant décidé de se spécialiser en chirurgie pédiatrique - déjà prédisposée car elle a déjà assisté à l'opération d'une fille de six ans -, n'envisage pas de s'installer définitivement en France. Elle compte rentrer au pays après les études. Pourquoi ? Elle ne veut pas voir son nom s'ajouter à la longue liste des élites algériennes qui s'installent à l'étranger. Elle veut surtout concrétiser un rêve d'enfance : contribuer à l'ouverture d'un hôpital spécialisé dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Une catégorie de personnes qu'elle qualifie «d'oubliées de nos services de santé».

La passionnée de littérature ainsi que de sciences humaines et naturelles compte aussi faire un double cursus universitaire. Elle est intéressée par des études supérieures en sociologie.

Avec des acquis intellectuels qui semblent dépasser son âge, Lyna Chikh souhaite continuer sur le chemin tracé par ses parents, cadres dans leur domaine d'activité.

Lilia Aït Akli

Page 05_Mise en page 1 30/07/2022 17:22 Page 1

HAMADI À TIZI-OUZOU :

«Le tourisme est entré dans une nouvelle phase en Algérie»

Le ministre du tourisme et de l'artisanat, Yacine Hamadi, a affirmé, jeudi à Tizi-Ouzou, que le tourisme «est entré dans une nouvelle phase en Algérie» d'où la nécessité pour les professionnels du secteur touristique d'être au diapason de cette réalité.



Yacine Hamadi a tenu ses propos à l'Institut des techniques hôtelières et touristiques (ITHT) de Tizi-Ouzou où il a assisté à la cérémonie de remise de titres d'honneur aux étudiants de cette école ainsi que celle de Boussadaâ suite à l'obtention de leurs diplômes avec «mention».

Dans la matinée, Yacine Hamadi et l'important cortège l'accompagnant prirent la direction d'Ath-Yenni pour assister au coup d'envoi de la fête du bijou, dans sa 16ème édition ; fête qui durera jusqu'au 06 du mois prochain (août). Quelque 130 artisans bijoutiers de 20 wilaya dont 90 issus d'Ath-Yenni participent à cette traditionnelle manifestation

Le ministre a parcouru presque tous les stands dans lesquels l'objet bijoutier était exposé en abondance. Il y va de la simple bague jusqu'au bracelet porté au poignet et même à la cheville à la manière des princesses amazighes de l'époque ancienne. Cependant, les prix proposés ne peuvent être à la portée des personnes aux revenus modestes. Un simple bracelet de poignet en argent est proposé à 3.500, 00 DA. Un bracelet plus grand, après une pesée, est proposé à 48.000, 00 DA.

Par ailleurs, selon bien des témoignages des concernés au Jeune Indépendant, la situation de l'artisan bijoutier d'Ath-Yenni est loin d'être reluisante. Le corail de qualité n'est pas mis à leur disposition. «Seul le corail de piètre qualité nous parvient», ont-ils témoigné.

Le corail de qualité fait l'objet d'un commerce illicite vers l'étranger, comme la Tunisie, l'Italie et la Corse.

La monnaie de la transaction commerciale, qui se fait souvent en pleine mer et en pleine nuit, se fait en euro ou en dollar. Pour avoir du bon corail ici en Algérie, il faut essayer de le trouver au marché noir, ont indiqué des artisans au *Jeune Indépendant*.

Interrogé sur cette question, Yacine Hamadi, a affirmé qu'elle relève de la compétence du ministère de la pêche tandis que la valeur marchande du bijou, elle dépend fondamentalement du marché boursier.

Il y a lieu de retenir également que l'APW de Tizi-Ouzou a puisé de sa caisse un montant de 500.000, 00 DA pour appuyer l'organisation de cette manifestation bijoutière. C'est ce qu'a révélé Mohamed Klallèche au Jeune Indépendant.

Pour ce qui est de l'histoire du bijou d'Ath-Yenni, elle remonte au 14ème siècle. Selon NourredineChellouh, guide touristique de la région d'Ath-Yenni, le premier bijou d'Ath-Yenni a été confectionné en 1525. Sa fabrication a été faite par un membre de la famille d'Ath-Abbas.

Et depuis cette année, le bijou de cette localité a gagné en notoriété qui a dépassé les frontières. Toutefois, vu la difficulté que subit sans cesse l'artisan bijoutier d'Ath-Yenni, cet objet artisanal, qui véhicule en premier lieu l'identité culturelle avant d'être un vecteur économique, risque de disparaître si l'Etat n'arrête pas en urgence certaines mesures appropriées, à commencer par la neutralisation des trafiquants de corail.

Un artisan bijoutier, sous couvert de l'anonymat, a déclaré au Jeune Indépendant que si lui et certain de ses confrères et consœurs continuent à s'investir dans le bijou, c'est justement pour sauver d'abord l'identité de la région d'Ath-Yenni, de la Kabylie, de l'Algérie et l'Afrique du nord ensuite.

Après Ath-Yenni, le ministre a rejoint la Commune de Fréha où il a inauguré l'hôtel de luxe «Le Best Titanic».

Cet établissement situé juste sur la RN12, présente des espaces et des services de qualité pour les estivants mais affiche des prix excessivement chers y compris pour la classe moyenne.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À MÉDÉA

790 000 quintaux de céréales collectés

LA CAMPAGNE moisson-battage a atteint un taux d'avancement supérieur à 60 % et les quantités de grains engrangées à travers les 17 points de collecte de la CCLS (coopérative des céréales et légumes secs) de Berrouaghia ont dépassé le seuil a déclaré à la radio locale Redha Benkortebi, ingénieur d'Etat à la direction des services agricoles (DSA) de Médéa, selon qui toutes les conditions ont été réunies pour le bon déroulement des opérations de collecte.

La campagne de moisson qui se poursuit toujours dans la zone nord du territoire de la wilaya où sont localisées les superficies à haut potentiel productif de céréales, a permis de collecter plus de 729.000 quintaux toutes variétés confondues, laissant prévoir une récolte record d'orge à même de permettre de satisfaire les besoins de la wilaya en matière de semences pour la préparation de la prochaine campagne labours-semailles.

Pour s'assurer de l'état d'avancement des opérations de collecte, le directeur des services agricoles s'est déplacé la semaine écoulée sur les lieux de collecte de la CCLS de Berrouaghia où il s'est rendu compte des conditions de stockage des grains dans les silos de la coopérative où les quantités d'orge livrées ont dépassé pour la 1è fois les besoins de la wilaya en semences pour entamer la campagne agricole 2022-2023, est-il noté.

Réunie le 25 juillet, la commission technique de wilaya sous la présidence du DSA a consacré son ordre du jour à l'examen des dossiers de demande de soutien pour la réalisation de forages destinés à l'irrigation, l'acquisition de matériel agricole, le raccordement des exploitations agricoles et la sensibilisation des producteurs de la filière céréales de livrer leur récolte à la CCLS.

L'on rappelle que dans le calcul des prévisions de récolte, il est tablé sur une production record si l'on sait que la campagne moisson-battage ne fait que commencer dans les zones à haut rendement des hautes plaines et de montagne, contrairement aux zones steppiques du sud de la wilaya où la récole des espèces céréalières, notamment de l'orge, a eu lieu depuis plusieurs semaines.

Notons que dans le but de mieux maîtriser les conditions de collecte de la production céréalière, une instruction interdisant toute sortie de céréales vers les autres régions a été donnée, faisant obligation aux agriculteurs de livrer la totalité de leur récolte aux points de collecte de la CCLS.

De Médéa, Nabil Bey



COMPTANT PLUS DE 42 000 ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS PAR DES ENTREPRENEUSES

L'ANADE installe la cellule de l'entrepreneuriat féminin

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a mis en place un réseau de l'entrepreneuriat féminin au niveau de 11 wilayas, choisies comme wilayas pilotes avant que l'opération ne soit élargie au niveau du reste des wilayas du pays. M. Benazouz, directeur de l'ANADE Blida, a souligné que ce réseau représente une proposition forte en matière d'apport de solutions et contribue au développement de l'économie nationale. Il a ajouté que la mise en place de ce réseau, qui sera élargi au reste des wilayas, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'ANADE, basée sur le partenariat entre les secteurs et les institutions établies, contribuant à l'amélioration des performances de cette agence. Dans le même contexte, un cadre de l'ANADE a révélé que depuis la création de l'agence, 42 696 établissements ont été créées par des entrepreneuses, et ce sur un total de 399 163 nouveaux établissements, soit 11% du total des projets développés et financés par cette agence. Ces projets, créés par des entrepreneuses, ont contribué à la création de 122 798 emplois, notant dans le même contexte que le pourcentage de projets créés par des femmes à travers cette agence est passé de 7% en 2011 à 19% en avril 2022. D'autre part, la plupart des projets ont été mis en place par des femmes âgées de 20 à 30 ans, dont la majorité sont titulaires de diplômes universitaires ou de certificats d'instituts et de centres de formation professionnelle. La valeur du financement des projets est estimée entre 1 et 5 millions de dinars, et la plupart des nouveaux projets concernent les secteurs des services et de l'industrie. Par ailleurs, le directeur de l'ANADE Blida a expliqué dans un communiqué de presse, en marge de l'installation de la cellule des femmes entrepreneurs, que la nouvelle vision de cette agence est basée sur une approche purement économique et que la création d'entreprises est basée sur les besoins exprimés par chaque région et sur la valorisation des ressources locales existantes. Il a évoqué la création d'une carte des activités économiques pour chaque wilaya, qui tiendrait compte des spécificités de chaque région. Il a noté, dans le même contexte, que la suppression de la condition de chômage dans la création d'un projet permet à de nombreux jeunes d'en créer. Il a aussi révélé qu'une nouvelle décision, rendue il y a tout juste une semaine, inclut le financement des coopératives de jeunes avec des prêts pouvant aller jusqu'à un milliard de centimes pour chaque jeune, membre de l'entreprise, ou groupe de jeunes (3) regroupés autour d'une coopérative. Il a ajouté que cette décision est importante car elle aide les jeunes à la création de leur propre entreprise ou coopérative.

T. Bouhamidi

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:52	12:35	16:24	19:37	21:12
CONSTANTINE	03:59	12:40	16:28	19:45	21:14
ALGER	04:12	12:55	16:43	19:59	21:30
OUARGLA	04:21	12:45	16:26	19:39	21:03
CHLEF	04:21	13:01	16:49	20:03	21:35
MOSTAGANEM	04:27	13:06	16:53	20:08	21:39
ORAN	04:31	13:09	16:56	20:10	21:41

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7353 — DIMANCHE 31 JUILLET 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	23°
Oran	32°	23°
Constantine	38°	19°
Ouargla	44°	29°

DES TEMPÉRATURES RECORD DANS PLUSIEURS WILAYAS

LA CANICULE SÉVIT TOUJOURS

La canicule continue de frapper le pays qui enregistre des records de température et un taux d'humidité très élevé. Ce qui rend le climat insupportable pour certaines personnes souffrant de maladies respiratoires et d'allergie.



A peine 9h30, le mercure affiche déjà 32° sur Alger. Un temps très étouffant et lourd. Pas question de sortir dans ces conditions. Les rues d'Alger-Centre sont désertes, donnant l'impression d'une ville fantôme. Ceux qui sont à l'extérieur se pressent de rentrer chez eux pour éviter le pic de chaleur entre 11 h et 16 h. «Je suis sorti par obligation acheter des nécessités pour mes enfants. Sinon je préfère rester à la maison, surtout que c'est le 1er moharem, donc un jour férié», a confié au Jeune Indépendant Salah G., père de famille rencontré à El-Mouradia. «Je souffre de la thyroïde et de l'hypertension. Je ne supporte pas la chaleur, j'évite donc de sortir et de m'exposer au soleil», a-t-il expliqué.

Pour sa part, Ali C., âgé de 43 ans et père de deux enfants, a précisé qu'en tant que plombier, son travail l'oblige à sortir à n'importe quelle heure. «Quand on me sollicite, je sors à n'importe quel moment de la journée, c'est mon travail qui le dicte. Heureusement que je ne souffre d'aucune maladie», a-t-il indiqué.

A Diar Essaada, à El-Madania, le Jeune Indépendant a rencontré un groupe de personnes âgées assises à l'ombre des arbres. Interrogés au sujet de la canicule, l'un d'entre eux, Messaoud, un retraité de 70 ans, a avoué que tous les jours, matin et soir, il vient passer du temps avec ses amis. «Contrairement à d'autres endroits, ici, à Diar Essaada, il fait très frais, comme vous pouvez le constater. Il y a des courants d'air grâce aux sapins qui entourent les immeubles et les cascades que nous avons au milieu de la cité. C'est pour ça que mes amis et moi venons ici, à l'instar de plusieurs habitants, qu'ils soient âgés ou jeunes. Il n'y a pas de risque de prendre un coup de soleil», a-t-il expliqué. Messaoud avoue, cependant, au Jeune Indépendant qu'il préfère faire une petite sieste à la maison et sortir vers 16 h.

Pour sa part, B. F., une dame de cinquante ans, a confié sa peine en ces temps de chaleur, surtout qu'elle souffre de rhumatismes. «Je n'arrive pas à supporter ce climat, car je ne peux même pas allumer le climatiseur à cause de ma maladie. Cela devient insupportable. Je vis l'enfer», a-t-elle dit.

Quant à elle, Rabiaa H., une jeune femme parmi les rares personnes rencontrées à la Redoute, à El-Mouradia, a indiqué au Jeune Indépendant que ce temps lui cause une allergie repiratoire, rendant son quotidien difficile.

Il convient de noter que, selon un bulletin météorologique spécial (BMS), les températures ont atteint 45 °C dans quelques wilayas du pays, à l'instar de Chlef, Aïn Defla et Relizane. Sur les zones côtières, le mercure affichera à partir d'aujourd'hui des températures caniculaires.

Les températures maximales prévues oscilleront entre 29° et 40°C. Dans les régions intérieures du pays, on enregistre de 35 à 43°, et de 38 à 46° dans les wilayas du Sud, selon la même source. L'office a également mis en garde contre des vents violents à des vitesses dépassant les 50 km/h et des vagues pouvant atteindre 3 mètres de hauteur, et ce à partir de midi, aujourd'hui, jusqu'à l'aube de dimanche. Les côtes concernées sont Dellys, Alger, Bouharoun, Ténès, Mostaganem, Arzew, Oran, Béni Saf, El-Ghazaouet et Marsa Ben M'hidi. Cependant, et afin d'éviter les complications de santé, notamment pour les personnes âgées, les enfants et ceux souffrant de maladies chroniques, les médecins et les services de la Protection civile ont annoncé une série de mesures à prendre, tout en évitant de tomber dans le piège de la climatisation, préconisant de boire beaucoup d'eau en se rafraîchissant régulièrement le corps.

Dans un communiqué du ministère de la Santé, il a été recommandé de «fermer les volets et les rideaux des façades du logement exposé au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes.

Dans le cas où il est impératif de sortir, il est préférable de sortir tôt le matin ou tard le soir, de porter des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil». Il est également déconseillé de prendre des boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine, et d'éviter les activités extérieures.

Sarah Oubraham

PROGRESSION DES RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Ooredoo renforce ses investissements en Algérie

LE GROUPE de télécommunications Ooredoo a rendu public, ce jeudi 28 juillet 2022, ses résultats financiers du 1er semestre 2022.

Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 42,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2022, contre 41 milliards de dinars durant le 1er semestre 2021, soit une progression de 4,3%.

Le parc clients est quant à lui estimé à 12,9 millions d'abonnés à fin juin 2022.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a atteint 15,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2022, contre 14.6 milliards de dinars à la même période de l'année 2021, soit une progression de 6,4%. En termes d'investissements durant le premier semestre 2022, Ooredoo Algérie a consacré 6,6 milliard de dinars algériens, contre 3,6 milliards de dinars durant la même période de l'année 2021, soit une progression de 86,5%.

A l'annonce de ces résultats, le Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim, a déclaré : «Ooredoo Algérie clôture le premier semestre de l'exercice 2022 par des résultats positifs confirmant ainsi la viabilité de sa stratégie tournée vers la transformation digitale, qui contribuera à faire de l'économie numérique un moteur de développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie grâce notamment au renforcement de nos investissements. Le bilan d'activités de Ooredoo au 1er semestre 2022 a dépassé nos prévisions grâce notamment à la multitude des actions à Responsabilité sociétale dans des domaines aussi divers que l'environnement, l'éducation, le volontariat et la santé.

Ces résultats prouvent une fois de plus que Ooredoo a adopté une stratégie fiable et qui s'est traduite notamment par sa certification de «Best Place To Work» ainsi que sa double consécration des prix du Silver Stevie Award et le Bronze Stevie Award, respectivement pour son offre YOOZ et sa politique en termes de Ressources Humaines durant la pandémie de la COVID-19.»

CYBERCRIMINALITÉ

Naissance de l'Association nationale pour la sensibilisation et la sécurité de l'information

DES PROFESSEURS, des enseignants et des cadres d'Etat ont annoncé la naissance de l'Association nationale pour la sensibilisation et la sécurité de l'information, avec la participation de représentants de 20 wilayas, et ce lors d'une réunion tenue à l'auberge de jeunesse de la localité de Magtaâ-Lazreg, dans la commune de Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida. Le Pr de droit à l'université de Blida 2, avocat de profession, Abdelkader Ammimer, a été élu président de ladite association après que plus de 50 membres eurent ratifié et approuvé toutes les lois constituantes de l'association.

L'association a pour but, conformément aux dispositions de la loi fondamentale, de protéger contre les dangers et les délits d'information mais aussi de contribuer à réduire les effets néfastes de la cybercriminalité.

L'Association a également pour objectif la formation de personnes qualifiées pour sensibiliser dans le domaine de la sécurité de l'information, en coopération avec les autorités compétentes, la coordination avec les organismes compétents et les universitaires pour préparer des études et la réalisation de brochures, livres et œuvres audiovisuelles qui relèvent du domaine d'activité de l'association, en plus de la participation à des forums nationaux et à des activités internationales liées aux activités de l'association. Elle compte aussi ouvrir des espaces scientifiques et médiatiques pour attirer l'attention des citoyens sur la prévention des dangers de la criminalité informatique et ses effets négatifs sur leur vie personnelle, familiale et sociale.

Dans ce contexte, le président élu de l'association, Abdelkader Ammimer, a expliqué que l'association, en cours de création, pourrait être la pierre angulaire de la sensibilisation aux dangers de la criminalité informatique afin de limiter, voire réduire les effets de ce genre de criminalité qui peut toucher tout le monde, en particulier les personnes vulnérables, qu'il s'agisse d'enfants ou de personnes qui ne savent pas utiliser les technologies.

Des technologies modernes importantes à notre époque mais qui peuvent être utilisées pour porter atteinte à la vie privée de personnes et de leurs biens. Le président de l'association a indiqué que cette dernière cherchera, à travers ses programmes établis, à contribuer à la prise de conscience et à la sensibilisation pour lutter contre ce crime.

T. Bouhamidi